

**Fédération québécoise de Biathlon**



**Rapport Haute-Performance  
2018-2019**

**FQQB**

Juillet 2019

HAUTE PERFORMANCE 2018-2019

INTRODUCTION

Le rapport annuel du programme de la haute performance de la FQB cherche, dans un premier temps, à dresser un portrait global et objectif de la situation du programme dans le temps par rapport aux analyses et recommandations antérieures (Rapport HP 2017-2018). Par la suite, de nouvelles recommandations seront établies et seront accompagnées de pistes de solutions pertinentes.

Suite aux analyses présentées dans le rapport haute-performance 2017-2018, un coup de barre avait été recommandé au niveau de la programmation réelle de la haute-performance et pour palier aux lacunes observées dans le développement des athlètes dans les sphères de pratique de l'initiation et de la récréation. Ceci étant donné un déclin significatif et continu en performances de l'Équipe du Québec aux Championnats canadiens et une présence diminuée au sein des équipes nationales depuis 2010. Le résultat étant causé par un effectif dilué au sein de l'Équipe du Québec et une limitation à l'accessibilité à des opportunités d'entraînement de qualité, hors de ceux offerts par le club d'appartenance, pour les jeunes athlètes en développement.

Plusieurs sujets seront traités, dont:

- 1) la représentation du Québec aux Championnats Canadiens et sur les équipes nationales;
- 2) les entraîneurs impliqués avec l'équipe du Québec;
- 3) les centres d'entraînement et clubs;
- 4) les normes de reconnaissances du MÉES;
- 5) Programmation de l'Équipe du Québec;
- 6) la centralisation de l'Équipe du Québec; et
- 7) le plan de développement de la pratique sportive en biathlon.

Suite à l'analyse, l'intégration des éléments abordés et l'illustration de la situation, le présent rapport émettra une série de recommandations mise à jour selon la conjoncture observée.

## 1) LE QUÉBEC AUX CHAMPIONNATS CANADIENS & SUR LES ÉQUIPES-NATIONALES

L'analyse des performances de l'équipe du Québec aux Championnats canadien ainsi que de la représentation du Québec sur les Équipes nationales a pour objectif de dresser le portrait général de la situation.

La logique d'analyse des rapports précédents étant trop générale, elle camouflait des tendances au sein de notre élite provinciale qui sont très importantes. C'est pourquoi la stratégie d'analyse et de présentation de l'information adopte une perspective nouvelle. Alors que seul le compte de médailles et le nombre d'athlètes atteignant un certain niveau de pourcentage (supérieur à 90%) étaient présenté de manière générale, le présent rapport vise illustrer ces données de manière plus détaillé.

Le Québec a récolté un total de 8 médailles, réparties entre 4 athlètes différents, pour l'édition 2019 des Championnats Canadiens à Whistler. La délégation comptait 18 athlètes au total. Le compte de médailles équivaut l'édition de 2017, qui était réparti sur 5 athlètes et la délégation comptait 21 athlètes. Considérant la situation de la HP, cette analyse porte à croire que la situation observée lors des championnats canadiens est en voie de se stabiliser. La fédération se trouve donc en position cruciale de veiller à ce que la tendance de régression ne se poursuive pas. Des stratégies doivent donc être mises en place afin de la renverser. Ceci sera traité plus loin.

Parallèlement, la représentation de notre province sur les équipes nationales est passée de 1 athlète sur 5 (21%) en 2014, à 1 athlète sur 10 (9%) en 2018. Cette situation se maintient en 2019. Avec le "vieillissement" de certains athlètes de l'équipe du Québec, cette représentation a le potentiel de s'améliorer en vue de l'année 2019-2020 et années subséquentes. Ceci en anticipation du développement optimal des jeunes athlètes au sein de notre ÉQ et ÉDév.

## 2) ENTRAÎNEURS ET ENTRAÎNEURS-CHEFS DE CLUBS

La formation des entraîneurs est un aspect stagnant depuis quelques années. Plusieurs formations du PNCE spécifiques au biathlon ont été livrées pour des niveaux de formation communautaires, bronze, argent ou or. Une formation « introduction à la compétition » a eu lieu en novembre dernier. L'édition comptait 7 entraîneurs. Il sera crucial de supporter ces entraîneurs afin qu'ils obtiennent leur certification de niveau et les encourager à poursuivre leurs apprentissages.

La composition de la Table de concertation des entraîneurs démontre un bon niveau de formation d'entraîneurs dans une variété de régions. Ceci indique qu'un développement d'entraîneurs dans chacun des clubs est possible, voir souhaitable.

<b>Nom</b>	<b>Niveau de certification</b>	<b>Groupe d'entraînement Région / Club</b>
Érika Charron	Niveau 3	Club Estrie
Gilles Lefebvre	Niveau 4 (XC)	Club Orford (SFQ)
Jean-Philippe Le Guellec	Niveau 3	FQB
Charles Pépin	Formé intro comp	Club La Poursuite
Annie Girard	Formée intro comp	Club Sag-Lac
Amy Ford	Niveau 3	Outaouais
Lise Dubé Le Guellec	Niveau 4	VPH
Nathalie Dufour	Formée intro comp	Club Courcelette

### 3) CENTRES D'ENTRAÎNEMENT ET CLUBS DU QUÉBEC

Le dernier rapport présentait deux centres provinciaux d'entraînement, le centre principal situé à Valcartier et le second en Estrie, à La Patrie (combiné au site satellite d'entraînement de Stoke). La situation n'a pas changée à ce niveau.

#### **Centre provincial de Valcartier**

Centre principal d'entraînement dans l'Est canadien, il détient un réseau de pistes relevé en difficulté technique, en plus d'une piste pavée pour le ski à roulettes rénovée à l'automne 2017. Son stand de tir compte 30 cibles. L'entraîneur-chef de la FQB y encadre l'entraînement des athlètes identifiés pour la saison 2019-2020. Des athlètes provenant de l'extérieur de la province se sont aussi déplacés pour s'entraîner sur les lieux, sous le programme de l'Initiative du Centre d'Entraînement de l'EST. Le club de Biathlon Courcelette est en processus d'implémenter un programme de biathlon parascolaire pour 6e années, à une école primaire de la région et de prendre en main le programme sport-études de l'École Cardinal-Roy. Le Collège François-Xavier Garneau à Ste-Foy et le Collège Mérici, rendent possible l'étude collégiale via le programme de l'Alliance Sport-Études. Le centre est soutenu financièrement par l'INSQ, mais une portion significative du montant pour l'entretien et le roulement du Centre de Biathlon (70 000\$) demeure à être comblé de manière récurrente. Bien que l'extinction du centre à part entière soit peu probable, ceci n'est aucunement souhaitable. Les ramifications sur le support provincial aux fédérations sportives subirait un coup de hache vital. L'Excellence sportive Québec-Lévis fournit plusieurs services en science du sport et périphérique aux athlètes reconnus. Enfin, étant membre du C.A du Club de Ski de Fond Rouge et Or, l'Entraîneur-Chef de la FQB a déjà débuté des pourparlers avec le président du C.A par rapport à l'annexion d'un programme de Biathlon au club universitaire de l'Université Laval.

#### **Centre provincial de l'Estrie**

Le centre de l'Estrie situé à La Patrie possède un stand de tir muni de 15 cibles. Un stand de tir satellite installé à Stoke compte sept cibles pour le calibre .22 et trois cibles pour le tir à air comprimé. Un partenariat existe avec le Mont Mégantic pour utiliser leurs installations. En 2017-18, un entraîneur y encadrerait 10 athlètes identifiés. Un programme sport-études reconnu par le ministère est offert avec l'école secondaire du Triolet, ainsi qu'au collégial avec l'Alliance sport-études et ses programmes. Le centre est soutenu par l'INSQ et par Excellence sportive Sherbrooke qui offre les mêmes services que l'Excellence sportive Québec-Lévis. L'Université Bishop comprend maintenant un réseau de pistes pour le ski de fond l'hiver. Un projet d'y aménager un champ de tir a été abordé, mais n'est qu'un projet embryonnaire à ce stade.

### **Camp Fortune Gatineau**

La reconnaissance du site d'entraînement du club Chelsea Nordiq comme 3e centre provincial à eu place lors de la dernière rencontre du CA. Situé au Camp Fortune dans le parc de la Gatineau, son potentiel fut analysé et confirmé. Le champ de tir a été complètement rénové, compte 15 cibles et est situé dans le parc de la Gatineau qui regorge de ressources pour l'entraînement des athlètes en biathlon. Le Conseil du développement du sport de Gatineau est le CREM qui offre les mêmes services que l'Excellence sportive Québec-Lévis pour cette région. Cependant, la région ne comprend pas de programme sport-études de niveau secondaire à ce moment. Cette dernière comprend le Heritage College, affilié au programme de l'Alliance Sports-Études. Enfin, L'UQO se situe en lisière du parc de la Gatineau. Dans le futur, des accommodations pour de futurs étudiants universitaires de la région désirant s'y inscrire pourraient être envisagées.

### **Clubs satellites**

Les sites d'entraînement mentionnés ci-haut hébergent les quatre principaux clubs de la province. Ceci offre une possibilité de forte présence de la FQB dans seulement trois régions.

Parallèlement, d'autres régions et clubs sont en grand besoin de support, d'orientation, et d'établissement d'un plan d'action concret. Entre autres, la région de Shawinigan comprend un champ de tir .22 de 15 pas de tir et un réseau scolaire/études intéressant. Quoique les installations sont en cours de re-localisation suivant un non renouvellement du bail de location des lieux (son achat étant impossible). La région de Sag-Lac détient un bon potentiel de réseau scolaire/études, mais l'absence d'installations de mention. La région regorge de ressources pour l'entraînement, au même titre que celles précédemment abordées. L'entraîneur-chef de la FQB est en processus de monter un dossier d'information pour distribuer en mains propres aux clubs de ces régions. Ceci permettra aux entraîneurs présents ainsi qu'aux membres des CA d'outiller leur club avec des ressources qui ne sont peut-être pas exploités à ce jour. Une tournée dans les clubs dans la période de l'automne est donc envisagée par l'entraîneur-chef pour rencontrer personnellement les acteurs principaux et pour faire état de leur situation respective.

Par la suite, quelques autres clubs mineurs s'éparpillent dans la province. La majorité d'entre eux sont à vocation récréative et n'utilisent que l'air comprimé pour la portion tir. Ces derniers sont aussi peu impliqués dans le circuit de la Coupe Québec, certains par choix délibéré.

### 4) EXIGENCES MÉES - Programmes de soutien au développement de l'excellence

Le PSDE décrit les exigences du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) du Québec en lien avec les programmes contribuant au développement de l'excellence, les règles d'identification des athlètes, les modalités de gestion du programme d'identification et, par conséquent, les avantages pour les athlètes cheminant sur une voie de l'excellence sportive.

Il y a peu de changements au niveau des services et avantages livrés aux athlètes identifiés. Ainsi, le crédit d'impôt remboursable pour athlète de haut niveau n'a pas changé, il s'agit d'une mesure fiscale inscrite dans la Loi de l'impôt. Seuls les athlètes résidants au Québec et identifiés par leur fédération sportive québécoise auprès du MÉES peuvent avoir droit, pour l'année fiscale visée, à un crédit d'impôt remboursable pour athlète de haut niveau. Enfin, la Direction du loisir, du sport et de l'activité physique du MÉES délivre directement aux athlètes, au cours du mois de février, les attestations officielles à joindre à leur déclaration de revenus.

Toutefois, suite à des spécifications apportées aux normes de reconnaissance des athlètes, le tableau d'identification des athlètes reconnus en biathlon figurant dans le Guide du Membre 2019 - 2020 a subi une révision complète. Cette révision s'est effectuée conjointement avec les conseillers aux sports du ministère dans l'objectif de veiller à la pérennité de notre sport, tout en répondant aux normes établies par le ministère.

Cette révision a permis d'analyser la situation en profondeur afin de cibler des pourcentages de performances qui reflètent à la fois les exigences du ministère pour chaque niveau de reconnaissance, tout en rencontrant les exigences d'habileté dans le sport du modèle de développement de l'athlète. De plus, cette révision a permis d'élargir la nomination des athlètes Espoirs, élargissant par le fait même le bassin versant vers la haute-performance en biathlon.

La réalité est telle que, maintenant que les normes du MEES sont respectées, les athlètes identifiés à ce jour n'atteignent pas les standards requis par le ministère selon les normes établies. Ceci signifie que le volet haute-performance de la FQB n'est pas en mesure de combler les positions disponibles. Bien qu'il s'agit d'un argument reproché au programme et aux nouveaux critères, les critères d'identification ont cependant peu à voir avec la situation actuelle de l'Équipe du Québec: où seulement 4 athlètes sont identifiés (1 excellence, 3 relève). La réalité au sein de l'Équipe du Québec se traduit, en fait, par un taux de reconnaissance de presque 100% des athlètes éligibles, complémenté par l'ajout de plusieurs athlètes (n'atteignant pas les exigences minimales relève) pour permettre la création d'une « équipe à part entière ».

## Fédération Québécoise de Biathlon

Le programme de la Haute-Performance en biathlon est victime d'une problématique récurrente sous une base annuelle: l'abandon ou la quittance de notre sport. Cette problématique s'est amplifiée ces dernières années et a complètement érodé le volet HP de la FQB. De ce fait, l'Équipe du Québec ne compte qu'un seul athlète junior (19 - 21ans). Un total de 33 athlètes (selon les répertoires disponibles) ont cessé leur pratique du biathlon depuis 2016. Ceci représente grossièrement l'abandon d'environ 11 athlètes par année. Plus précisément, 15 des athlètes listés étaient engagés dans une voie de la haute-performance en lisière de la catégorie senior et étaient reconnus chez le MÉES de niveau relève ou élite (selon les anciens critères). 5 athlètes de plus ont cessé leur pratique du biathlon au printemps 2019, dont 2 athlètes identifiés (relève et élite, selon les nouveaux critères).



## 5) PROGRAMMATION ÉQUIPE DU QUÉBEC 2019-2020

Le rapport 2016-2017 faisait l'observation que la programmation de la haute-performance devait être revue. Le rapport 2017-2018, présentait des pistes de solution. Les problématiques adressées étaient alors les suivantes:

- A. Les frais d'ÉQ s'inscrivaient en addition à des charges de frais de club. La révision de l'application des frais a permis de pallier au dédoublement;
- B. Le calendrier des activités de l'ÉQ était publié seulement au printemps. Il fut publié en mars 2019, ce qui a permis à plusieurs de mieux prévoir leur été d'entraînement;
- C. Une refonte de l'Équipe du Québec prend en charge les jeunes athlètes en développement et les intègre à même les stages de préparation. Cette stratégie allège la nécessité de conduire des stages spécifiques pour ces athlètes. De plus, par la nouvelle offre de service d'entraînement "à la carte" à Valcartier, plusieurs athlètes de régions variées se sont prévalu de ce service afin de compléter leur besoins d'entraînement et d'apprentissage pendant la période estival ;
- D. Cette année encore, les stages furent conduits à 100% par l'entraîneur-chef, avec une présence minime d'un entraîneur supplémentaire. Ceci offre peu de variété, mais aussi peu de chances à d'autres entraîneurs de se présenter afin de parfaire leurs connaissances ou même d'avancer leur progression au sein du PNCE. La piste de solution soulevée par rapport à la formation des entraîneurs était cru pouvoir résoudre cette problématique, mais ceci n'est pas le cas.

Pour l'année en cours, les athlètes de l'Équipe du Québec ont pu participer à 3 stages de préparation au cours de l'été, dont un était destiné à des évaluations terrain spécifiques pour mesurer leur développement. 2 autres stages sont prévus lors de la période pré-compétition, dont un à l'extérieur de la province. Ces 5 stages représentent une offre stable des service aux athlètes. Cependant, le taux de participation aux stages est plutôt marginal. Bien que la moyenne de participation soit supérieure à l'année passée en termes absolu (10 athlètes vs seulement 6 à l'été 2018), celle-ci se trouve être plutôt basse en proportion au nombre d'athlètes figurant à l'ÉQ et l'ÉDév, regroupant un total de 28 athlètes.

## 6) LA CENTRALISATION DE L'ÉQUIPE DU QUÉBEC

Le précédent rapport nuance la recommandation préalable de centralisation de l'Équipe du Québec, plus précisément au Centre de Biathlon de Valcartier. La nuance faite et recommandée, était l'offre d'un suivi de l'entraînement rigoureux et exécuté entre l'entraîneur-chef de la FQB et les athlètes en région. Aussi, une offre des stages permet aux athlètes de se réunir fréquemment dans la saison estivale. Ceci offre un suivi continu physique entre l'entraîneur et les athlètes.

En somme, la nuance à apporter au modèle de centralisation dans le cadre d'athlètes de niveau provincial est que ceux-ci sont souvent trop jeunes pour être déraciné de leur milieu. Les chances de réussite augmentent lorsque ce choix provient de l'athlète et non par pression externe. Les rigueurs de l'entraînement, combiné aux exigences de l'étude collégial, en plus d'être loin de son milieu sont des pressions énormes à faire subir à un/e athlète qui ne ressent pas la motivation intrinsèque de persévérer dans ces conditions. Les exemples de réussite sportive dans ce contexte sont aussi plutôt minimes.

## **7) PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE SPORTIVE EN BIATHLON**

Les orientations stratégiques, les besoins en lien avec la programmation et les exigences de performance doivent continuer d'être établis par la sphère de la haute performance afin d'assurer l'alignement adéquat entre les objectifs fixés et leur implantation.

Un rapprochement entre la sphère domestique et de la haute-performance (tel que suggéré dans le rapport 2017-2018) permettrait ensuite d'arrimer les autres niveaux de pratique au niveau compétitif, tels que l'initiation et la récréation dans un effet cascade pour rehausser les opportunités offerts aux pratiquants.

De plus, un effort doit être fait entre les clubs des régions afin de créer un mouvement d'entraide. Ce mouvement aura pour objectif de rehausser le niveau de pratique dans les différentes régions principales avec l'appui des 3 plus gros clubs de la province (Courcellette, Estrie et Chelsea Nordiq).

Le programme et l'offre de service de l'Équipe du Québec a été revu afin d'offrir aux membres de l'Équipe du Québec plus de flexibilité financière, logistique et afin de limiter le désir d'exclusion du programme. Bien que la nouvelle offre ait atteint certains de ces objectifs, la pérennité financière du volet de la haute performance a subi un contre coup plus significatif qu'anticipé avec plusieurs athlètes n'ayant pas retenu certains services offerts (par exemple: la création d'un PAE ou entraînements à la carte à Valcartier).

Un recensement via questionnaire serait sans doute souhaitable pour sonder les athlètes et parents visés par l'Équipe du Québec et l'Équipe de Développement afin de déterminer si l'utilisation limitée des services offerts découlent d'une mauvaise compréhension ou d'une offre qui n'est pas aussi intéressante qu'escompté. Dans les deux cas, des mesures devront être adoptés pour palier à la situation.

Enfin, il pourrait être considéré de rétablir un frais de base commun à tous les athlètes de l'Équipe du Québec. Ce frais serait composé des aspects logistiques, administratifs et de support dont bénéficie tous les athlètes des deux équipes.

## CONCLUSIONS – Recommandations et pistes de solutions

En considérant les éléments abordés ayant une influence ultime sur la performance aux Championnats canadiens et de la représentation du Québec sur les Équipes Nationales, plusieurs pistes de solution peuvent être proposées.

### 1) Formation d'entraîneurs

La formation d'entraîneurs sera toujours une pierre angulaire du développement du sport. Cependant, une formation seulement théorique n'est pas suffisante (voir adéquat). Un plan de support continu aux entraîneurs dans les différentes régions pourrait être envisagé, ainsi que des opportunités terrain (lors des stages d'entraînement) de mettre leurs connaissances en pratique. Cette dernière solution n'a pas eu de traction à l'été 2019. Le facteur limitant étant la tenue des stages entièrement sur les jours de semaine. Il devra être envisagé d'utiliser les jours de fin de semaines pour maximiser les chances de disponibilité des entraîneurs dans la province.

### 2) Centres d'entraînement et clubs

La situation du HP laisse aujourd'hui une opportunité de se concentrer sur la relève de notre sport. L'ÉQ étant principalement centré à Valcartier, la combinaison des deux équipes indique cependant une répartition intéressante dans plusieurs régions. Ainsi, les régions de l'Outaouais, Sag-Lac et de Shawinigan devraient recevoir plus de soutien de la part de la FQB. De plus, une concertation et une entre-aide reliant les 5 régions en termes d'échanges d'expertise, de pistes de solutions pour certaines problématiques clés liées aux clubs et autres éléments, permettraient de rehausser et de répandre la qualité de service offert dans les régions. Enfin, un programme de parrainage entre clubs principaux et clubs de région pourrait voir le jour dans cette même optique. Un plan d'action est en cours à ce moment même, où l'entraîneur-chef se rendra dans ces régions pour venir en aide aux clubs respectifs.

### 3) Reconnaissance ministérielle

Tel que mentionné dans le présent rapport, le programme de la haute-performance est déficitaire dans le nombre d'athlètes rencontrant les normes de performances, mais aussi dans le standard de performance au niveau national. L'impact financier de la révision des niveaux de reconnaissance auprès du ministère s'annonce être pénalisant pour l'enveloppe budgétaire reçue dans le programme du PSDE lors du prochain cycle 2021-2025.

### 4) Programmation de l'Équipe du Québec

La programmation a connu des changements surtout au niveau du fonctionnement des frais. Les services livrés aux athlètes sont bien perçus et ces derniers sont satisfaits de ce qui leur est offert pour parfaire leurs apprentissages au cours de l'été.

Quelques éléments pertinents ont tout de même été soulevés depuis la reprise des activités au printemps 2019:

- A. Les frais d'ÉQ tels que prévus découvrent le sold débiteur du volet HP. Certains ont critiqué la disparition du frais fixe pour tous, d'autres que les activités associés auraient avantage à être payable d'une autre méthode que par chèque. Ceci faciliterait également la tenue des livres. Un frais administratif fixe pour tous les athlètes seraient peut-être à ré-instaurer (dans la mesure du raisonnable) ;
- B. Le calendrier des activités de l'ÉQ a été publié de manière plus hâtive (mars), permettant à plusieurs de prévoir leur été. L'ÉQ compte plusieurs nouveaux athlètes et parents dans cette sphère de pratique, une stratégie de communication plus claire des services offerts devra être mise de l'avant puisque certains ont été confus par les offres et leur étendu;
- C. Parallèlement, les jours de stage devront faire usage des jours de fin de semaine. Ceci offrirait ainsi plus de flexibilité aux entraîneurs désirant se joindre aux activités de l'ÉQ de pouvoir offrir leur présence. Ceci leur permettra aussi de faire progresser leur formation au sein du PNCE en accomplissant des tâches stratégiques en lien avec leur besoins;

### 5) La centralisation de l'Équipe du Québec

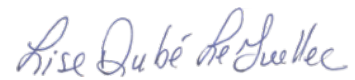
Une centralisation est effectuée surtout avec des athlètes accédant aux études collégial, ceci est le niveau minimal souhaitable pour se centraliser et se spécialiser dans notre sport. Une structure d'entraînement flexible rend plus attrayant de s'entraîner à Valcartier et il serait important de communiquer cette possibilité aux athlètes concernés dans les régions extérieures.

## Fédération Québécoise de Biathlon

En somme, l'ajustement aux frais d'équipe, la limitation de l'abandon sportif par une offre de service attrayante, le support aux clubs et aux entraîneurs dans leur progression sont les pierres angulaires des propositions ci-dessus. Le changement de cap nécessaire à la pérennité de notre sport dépendra non seulement de l'exécution concrète des moyens nommés, mais surtout de la participation active des clubs et leur membres dans la poursuite de ces objectifs. L'efficacité de la mise en place des solutions nommés ci-haut dépendra aussi de la pro-activité des membres concernés: les pratiquants et les clubs.



Jean-Philippe Le Guellec  
Entraîneur-Chef FQB



Lise Le Guellec  
VP Haute-Performance